

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	SQUARE_REJANE_BIS	Numéro	27220U5
Adresse du site	1-5, rue Lucien et Sacha Guitry	Hauteur	R+7 (27,25 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ELOGIE	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/06/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 20e	01/08/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 115° et 245°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 m et 9,40 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 40° <5V/m - 115° <5V/m - 245° <5V/m 5G : 40° <4V/m - 115° <2V/m - 245° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27,50 m azimut 40° : 26,25 m azimuts 115° et 245° pour les antennes à faisceau fixe 27,15 m azimut 40° : 25,90 m azimuts 115° et 245° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Remplacement des 3 antennes panneaux existantes par 3 nouvelles antennes azimuts 40°, 115° et 245° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et ajout de 3 nouvelles antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Les antennes seront peintes comme les cheminées, pour être dissimulées.
Zone technique	Zone technique implantée dans un local au rez de chaussée du bâtiment.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

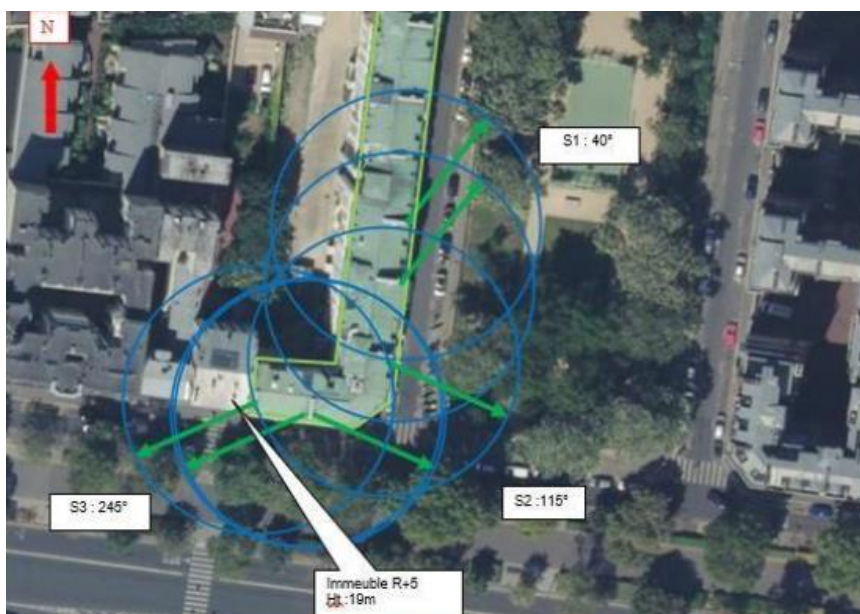
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
TILLOU LAGNY ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	44 RUE DE LAGNY, 75020 PARIS 20E	R+0 / 3m	Non	45.00	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 40, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



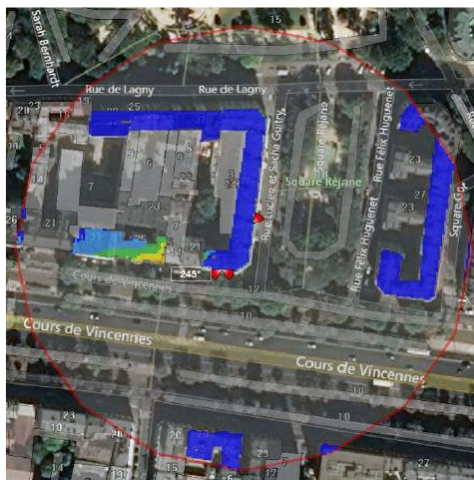
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 115, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 245, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 40°	Azimut 115°	Azimut 245°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 115°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 245°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 40°	Azimut 115°	Azimut 245°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/AprèsEtat de l'existantEtat projeté

Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 115°



Azimut 245°

